



**Agrément National**  
**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**MENE1906654A**  
**Organisme de Formation**  
**11 78 82227 78**

# **Brochure d'Information destinée aux Établissements Scolaires**

## **L'AFEP (Association Française pour les Enfants Précoces)**

Est une association nationale de la loi de 1901 à but non lucratif fondée en 1993

Elle est organisée en régions avec des responsables régionaux et/ou départementaux.

Elle entretient des partenariats privilégiés avec les pays francophones et l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).

Association de professionnels et de parents, elle intervient auprès des parlementaires et du Ministère pour faire reconnaître les Élèves à Haut Potentiel (EHP) et leurs besoins éducatifs.

Elle reçoit son premier agrément du Ministère de l'Éducation Nationale en septembre 2003, agrément renouvelé tous les 5 ans.

En tant qu'Organisme de formation, avec son équipe composée d'enseignants de l'Éducation Nationale certifiés, agrégés ou professeurs des écoles, formés et expérimentés à l'enseignement pour EHP et de spécialistes, - elle anime des formations au sein des Académies et ESPE, - elle assure la formation continue pour les enseignants, - elle propose des sessions de formation, des conférences et réunions de sensibilisation - elle accompagne des projets.

Sur invitation du Ministère, elle a participé aux deux commissions ministérielles chargées d'étudier la formation des enseignants pour les élèves intellectuellement précoces avec la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs adaptés (circulaire 2007 et 2009) et aux deux groupes de travail organisés par la DGESCO pour la rédaction de la fiche "Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces" parue sur EDUSCOL en 2013 et sa révision en 2019 « Ressources pour la personnalisation des parcours des élèves à haut potentiel ».

Participation à l'ECHA Studies et Délégation au Conseil de l'Europe en tant qu'ONG participative.

### **Objectifs de l'AFEP**

Découvrir, Comprendre, Accepter et Emmener l'Enfant à Haut Potentiel intellectuel sur la voie de l'épanouissement.

Aider les parents et les professionnels de l'enfance à les reconnaître et à les comprendre afin de permettre leur intégration et leur réussite scolaire et sociale.

### **Que propose l'AFEP ?**

Une permanence téléphonique nationale

Des permanences téléphoniques en régions et physiques sur certains lieux

Des réunions, conférences, colloques, ....

La publication de dossiers sur le haut potentiel

Des groupes de parole et des ateliers de communication pour les parents et les jeunes

Des activités pour les Jeunes, des sorties en famille...

Un accompagnement Familles/Enseignants

L'orientation vers des établissements sensibilisés ou avec des projets pédagogiques incluant la prise en compte du haut potentiel

Des adresses de spécialistes, ....

***Vous trouverez dans cette brochure une documentation la plus complète possible et les moyens que nous mettons à votre disposition.***

## TEXTES MINISTERIELS et B.O. sur la scolarité des EIP/EHP

(Extraits)

Le terme Élève à Haut Potentiel (EHP) est dorénavant retenu par l'Éducation Nationale  
(Vademecum Mars 2019)

### Site EDUSCOL (Portail national des professionnels de l'éducation)

#### Ressources pour la personnalisation des parcours des élèves à haut potentiel

L'École doit scolariser tous les élèves sans aucune distinction. Il nous appartient de mettre en œuvre toutes les dispositions pour que cette École devienne pleinement inclusive et afin que tous les élèves à haut potentiel puissent s'y développer et s'y épanouir.

#### Scolariser un élève à haut potentiel

Lien [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevés\\_intellectuellement\\_precoces\\_/99/4/Module\\_formation\\_EIP\\_268994.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevés_intellectuellement_precoces_/99/4/Module_formation_EIP_268994.pdf)

### BOEN n° 44 du 27 novembre 2014

#### Décret n° 2014-1377 du 18-11-2014 - J.O. du 20-11-2014

#### Article 31 - L'article D. 332-6 du même code est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. D. 332-6. - À tout moment de la scolarité, un accompagnement pédagogique spécifique est apporté aux élèves qui manifestent des besoins éducatifs particuliers, notamment ceux qui présentent des capacités singulières .....

Cet accompagnement est mis en place par les équipes pédagogiques, sous l'autorité du chef d'établissement, en associant l'élève et ses représentants légaux...

« Les élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières bénéficient d'aménagements appropriés. Le cas échéant, ces élèves peuvent bénéficier des dispositions prévues à l'article D. 311-13\*. En accord avec leurs représentants légaux, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage.

« Lorsqu'il apparaît à l'équipe pédagogique qu'un élève tirerait profit d'un aménagement de son parcours scolaire, des dispositifs spécifiques à vocation transitoire comportant, le cas échéant, des aménagements d'horaires et de programmes, peuvent lui être proposés avec l'accord de ses représentants légaux.

*\*Art. D. 311-13. - Les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé prévu à l'article L. 311-7, après avis du médecin de l'éducation nationale. Il se substitue à un éventuel programme personnalisé de réussite éducative. Le plan d'accompagnement personnalisé définit les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme correspondant au cycle dans lequel il est scolarisé. Il est révisé tous les ans. »*

### Circulaire 2014-068 du 20-05-2014 Préparation de la Rentrée 2014 (Annexe 12- Para 2-3.)

" Les EIP bénéficient des aménagements pédagogiques nécessaires. S'ils éprouvent des difficultés, un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) peut être mis en place. S'ils présentent également des troubles des apprentissages, ils peuvent bénéficier du plan d'accompagnement personnalisé (PAP), qui organise les aménagements qui leur permettent d'entrer dans une dynamique de réussite scolaire.

### BO n° 15 du 11 avril 2013 - Rentrée scolaire 2013-2014

#### III.3. Mieux scolariser les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers

"Enfin, **une attention particulière devra être accordée** aux élèves intellectuellement précoces (EIP), pour qu'ils puissent également être scolarisés en milieu ordinaire. À cet effet, dès la rentrée 2013, chaque enseignant accueillant dans sa classe un élève intellectuellement précoce aura à sa disposition sur EDUSCOL un module de formation à cette problématique".

## **BO 30 du 23 août 2012** - Rentrée scolaire 2012-2013 - **Information des parents ...**

### C) Scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers

... Conformément à la circulaire n° 2009-168 du 12 novembre 2009, un référent académique est nommé sur le thème de la précocité intellectuelle. Il lui appartient de répondre aux préoccupations des familles des élèves intellectuellement précoces.

## **BO 13 du 29 mars 2012** - **Préparation de la rentrée 2012**

### **5. Aménager des parcours scolaires spécifiques**

Les élèves intellectuellement précoces (EIP) doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public.

## **BO 18 du 5 mai 2011**- **Préparation de la rentrée 2011**

### **1-Améliorer les acquis et les résultats des élèves**

1-1 Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle commun

.....Les élèves intellectuellement précoces bénéficient de réponses individualisées destinées à développer leurs compétences et contribuer à leur épanouissement.

## **BO 45 du 3 décembre 2009**

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves Intellectuellement Précoces

## **BO 38 du 25 octobre 2007** - **« Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège »**

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école article 27 codifié 321-4, prévoit

**Une meilleure prise en charge des EIP** ou manifestant des aptitudes particulières et qui montrent aisance et rapidité dans les activités scolaires, "notamment par des aménagements appropriés"

**L'amélioration de la détection de la précocité intellectuelle** dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. Cette détection suppose la vigilance.

**L'amélioration de l'information des enseignants et des parents** sur la précocité intellectuelle, les signes que manifestent les élèves, les réponses qui peuvent être apportées

**L'organisation de systèmes d'information** afin de quantifier le phénomène, de qualifier les situations, de recenser les réponses apportées. Dans le but de venir en aide aux élèves concernés et à leur famille, ainsi qu'aux enseignants en charge de ces élèves, la mise en place d'un groupe académique ou départemental chargé du suivi de cette question ainsi que la désignation d'une personne ressource sont des réponses possibles.

Ils s'appuieront pour ce faire sur les IUFM et leurs formateurs, ainsi que sur les ressources des associations dont certaines représentent une expertise précieuse en la matière.

## **BO 31 du 1er septembre 2005**

### **« Mise en œuvre de la loi d'orientation pour la réussite des élèves en collège »**

**Art.5-1 §3** - Des aménagements au profit des EIP ou manifestant des aptitudes particulières. En accord avec les parents ou le représentant légal, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. Le cas échéant, ils peuvent bénéficier de toutes les mesures prévues pour les « élèves qui rencontrent des difficultés ».

## « Mise en œuvre de la loi d'orientation pour la réussite des élèves à l'école »

**Art. 4-1** - Dans sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe. Dans des cas particuliers, et après avis de l'Inspecteur chargé de la circonscription, un second redoublement ou un second saut de classe peut être décidé.

**Art. 4-2** - Tout au long de la scolarité primaire, des aménagements appropriés sont prévus au profit des EIP ou manifestant des aptitudes particulières qui montrent aisance et rapidité dans les acquisitions scolaires.

Leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage.

### **BO 18 du 5 mai 2005 - Art. L .321-4 du code de l'éducation est ainsi rédigé (Art.27)**

Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.

Pour l'application des dispositions du présent article, des établissements scolaires peuvent se regrouper pour proposer des structures d'accueil adaptées.

## **RAPPORT DELAUBIER**

Après consultation de la Commission diligentée par Jack LANG Ministre de l'Éducation Nationale (Janvier 2002)  
(Synthèse approfondie qui suggère des propositions en 9 axes de travail)

### 1ère voie de proposition : **mieux connaître les élèves « intellectuellement précoces »**

- en encourageant la recherche sur ce thème,
- en engageant une étude portant sur un échantillon représentatif de la population scolaire,
- en conduisant une évaluation approfondie et rigoureuse des expériences déjà engagées en France
- en constituant un dispositif de « veille » susceptible d'examiner les données, de suivre les recherches.

### 2ème voie de proposition : **prévenir les difficultés**

- en sensibilisant l'ensemble des acteurs engagés dans l'éducation des jeunes enfants : enseignants, membres des réseaux d'aides (RASED), médecins scolaires, parents...
- en tirant profit des évaluations conduites dans le premier degré pour identifier les situations où coexistent des difficultés et des compétences remarquables,
- en mobilisant tout particulièrement les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologue,
- en reconsidérant les instruments utilisés pour évaluer les aptitudes intellectuelles.

### 3ème voie de proposition : **accueillir les familles et les accompagner tout au long de la scolarité**

- en ouvrant un dialogue approfondi avec les parents,
- en ménageant des temps d'échange à chaque étape de la scolarité,
- en organisant, dans les inspections d'Académie, un point d'accueil pour les familles en recherche de solutions

### 4ème voie de proposition : **apporter une réponse aux difficultés rencontrées dès l'école primaire**

- en mettant en place, dès la maternelle, les interventions nécessaires à la prévention ou au traitement des difficultés,
- en utilisant pleinement les possibilités offertes par l'organisation par cycle pour adapter le parcours de ces élèves à leurs besoins, en tirant profit des classes à double ou triple niveau,
- en adaptant les programmes personnalisés d'aide et de progrès au cas particulier des élèves intellectuellement précoces

5ème voie de proposition : **adapter le rythme d'apprentissage aux besoins de chacun**

- en utilisant à bon escient la réduction d'une année de l'un des cycles primaires
- en étudiant l'éventualité d'une réduction d'une année sur le cycle central du collège (principe du « collège en trois ans »),
- en concevant cet abrègement de la scolarité comme une « accélération » des parcours d'apprentissage et non comme une réduction de leurs contenus,
- en conduisant une expérimentation dans quelques collèges volontaires, sur une plus grande différenciation des rythmes d'apprentissage

6ème voie de proposition : **développer à l'école, comme au collège les possibilités d'enrichissement des parcours scolaires**

- dès l'école, en réservant une part du temps pour que les élèves plus rapides puissent approfondir certaines questions ou accéder à de nouvelles connaissances,
- au collège, en tirant parti des nouveaux dispositifs tels que les itinéraires de découverte et les enseignements choisis prévus pour la classe de troisième pour que ces élèves puissent développer compétences et connaissances dans des domaines pour lesquels ils ont du goût ou du talent,
- en utilisant systématiquement les technologies modernes de l'information et de la communication pour placer l'élève en position de recherche ou d'apprentissage « au-delà des programmes »,
- en apportant à l'élève à fort quotient intellectuel les ouvertures et approfondissements auxquels il aspire à travers les activités périscolaires,
- en aménageant le temps scolaire pour favoriser l'enrichissement du parcours de l'élève.

7ème voie de proposition : **dans le second degré, accueillir les élèves à quotient intellectuel élevé**

- dans des classes hétérogènes encadrées par des équipes pratiquant une pédagogie innovante et différenciée,
- en un premier temps, en incluant dans le projet de collèges innovants et volontaires, la réponse aux besoins des élèves à quotient intellectuel élevé rencontrant des difficultés dans leur scolarité,
- en privilégiant dans le choix de ces collèges, les initiatives susceptibles d'être prises dans les zones d'éducation prioritaires, et plus généralement les établissements prêts à s'engager dans un projet d'accueil de toutes les formes de diversité,
- à terme, après évaluation des expériences conduites, en amenant chaque établissement à inclure dans son projet la prise en compte positive de toutes les différences et, entre autres, à se mettre en état d'assurer le complet épanouissement des élèves intellectuellement précoces.
- au niveau du lycée, en veillant à une bonne articulation entre le programme personnalisé mis en place au collège et l'accueil en classe de seconde.

8ème voie de proposition : **former les enseignants vers une formation à la « diversité »**

- en incluant dans les plans de formation initiale de tous les enseignants un temps de sensibilisation à la situation particulière des élèves intellectuellement précoces,
- en intégrant ce point dans un module plus vaste de « formation à la prise en charge de la diversité », destiné aux enseignants du premier comme du second degré et intégrant à la fois le champ traditionnel du handicap et de la difficulté et une approche plus large des facteurs de l'hétérogénéité,
- en inscrivant cette dimension dans les plans académiques de formation continue,
- en introduisant la question des enfants à quotient intellectuel élevé dans la formation des enseignants spécialisés (en particulier, dans la préparation du CAPSAIS-options « D, E et G »)

9ème voie de proposition : **définir des stratégies globales de prise en charge des élèves manifestant des aptitudes particulières.**

# RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUR L'ENFANT A HAUT POTENTIEL intellectuel (EHPI)

## Qu'est-ce qu'un enfant à Haut Potentiel intellectuel ?

C'est un enfant qui a un rythme de développement intellectuel très en avance par rapport aux enfants de son âge et qui présente des aptitudes intellectuelles particulières. Dans le champ intellectuel, il fait ses acquisitions plus rapidement et différemment des autres et a accès à certains types de pensée avant l'âge habituel. Il y a des EHPi dans tous les milieux sociaux.

## Pourquoi s'intéresser aux Enfants à Haut Potentiel intellectuel ?

Parce que chez ces enfants, pourtant doués d'un potentiel intellectuel prometteur, la réussite scolaire et sociale est loin d'être la règle.

Le repérage du haut potentiel est donc fondamental. Dès les premiers signes, il est recommandé de faire le point et ceci à tout instant du développement : il n'est jamais trop tard pour agir, le plus tôt possible étant conseillé car, comme l'a dit Olivier REVOL, pédopsychiatre, directeur au CHU de Lyon du Centre des troubles des apprentissages :

### « COMPRENDRE C'EST ANTICIPER »

- Comprendre les débordements fréquents vers 3-4 ans et beaucoup plus importants à l'adolescence. La précocité peut faire flamber la crise normale de l'adolescence.
- Comprendre les difficultés scolaires. Certains enfants sont jugés sur des résultats mauvais et les professeurs sont très étonnés, après un test, de découvrir que l'enfant échouait non pas par manque de capacités intellectuelles, mais au contraire par un réel potentiel.
- Comprendre les problèmes d'adaptation :

Pourquoi n'a-t-il pas de copains ? Pourquoi préfère-t-il être seul ? Pourquoi préfère-t-il être sur son ordinateur et jouer en réseau ? Pourquoi est-t-il rejeté de partout ? Quand on est informé des signes particuliers, on peut mieux comprendre ses difficultés d'adaptation. Il est particulièrement difficile pour un adolescent de s'affranchir de ses parents s'il n'a pas un groupe sur lequel s'appuyer.

La reconnaissance de la précocité sert à comprendre. Les parents viennent avec un enfant qui a des troubles du comportement. Ils se posent des questions. Qu'a-t-on fait ? Que n'a-t-on pas fait ? Qu'aurions-nous dû faire ?

Lorsque l'on peut rattacher ces troubles au concept de précocité, cela donne un sens et permet une intervention beaucoup mieux ciblée.

## Fonctionnement mental de l'Enfant à Haut Potentiel intellectuel

### 1 - Mémoire déclarative et activité cérébrale

L'IRM fonctionnelle permet d'étudier les liens entre l'activité du cerveau et le fonctionnement mental. On demande au sujet d'énoncer le plus grand nombre de mots commençant par une lettre donnée et pendant qu'il effectue cette opération, on enregistre son activité cérébrale.

On a constaté que les sujets les plus performants présentent moins d'activation des zones concernées, et les sujets les moins performants plus d'activation. De même, l'activité de l'hippocampe (impliqué dans la mémoire déclarative) est moindre chez les sujets les plus performants.

## 2 - Plasticité cérébrale et capacités d'organisation

Jean-Claude GRUBAR, Professeur des Universités (psychologie expérimentale), avait étudié le sommeil paradoxal de l'EHPi.

Un sommeil normal adulte comporte de 4 à 6 cycles, de 1h30 à 2h chacun, cycle constitué de 5 stades dont le dernier est appelé sommeil paradoxal (au cours de cette phase, les yeux bougent, le tonus musculaire est aboli, l'activité cérébrale est intense).

C'est pendant ce sommeil paradoxal qu'ont lieu les rêves et il occupe 20% de la durée totale du sommeil. Quand on prive un dormeur de sommeil paradoxal, la première fonction perturbée est la mémoire. La quantité de sommeil paradoxal est un bon indice de la plasticité cérébrale, c'est-à-dire de l'aptitude d'un sujet à recueillir et stocker des informations.

Chez les EHPi, les phases de sommeil paradoxal sont plus fréquentes et plus longues que chez le sujet normal au détriment des autres phases de sommeil.

Sur le plan de la plasticité cérébrale, ils sont capables de recueillir et de stocker plus d'informations et leurs capacités d'organisation de ces informations sont plus grandes.

## 3 - La mémoire de travail

Des travaux en neuropsychologie ont montré que leur mémoire de travail est très rapide, qu'elle peut contenir plus d'informations que la moyenne et que leur durée de stockage est plus longue (on appelle mémoire de travail la mémoire immédiate à court terme dont on se sert pour résoudre les problèmes immédiats en faisant appel aux ressources actuelles et aux souvenirs anciens)

## A quoi peut-on reconnaître un enfant à Haut Potentiel intellectuel ?

- Au fait qu'il est en « avance » dans son évolution par rapport aux enfants de son âge.
- Il parle souvent tôt et très bien. Il n'a pas de langage « bébé », son vocabulaire est plus riche et plus varié que celui des enfants de son âge.
- Il est curieux, pose beaucoup de questions. Il aborde très tôt le problème des limites de la vie, du temps, de l'univers.
- Il ne supporte pas l'injustice.
- Il est doué d'une imagination fertile.
- On est frappé par le contraste entre un raisonnement très au-dessus de son âge et un comportement parfois « bébé ».
- Il n'aime pas les tâches répétitives, la routine.
- Il change souvent de centre d'intérêt, se passionne intensément pour un sujet et l'abandonne dès qu'il en a fait le tour.
- Il a un sens de l'humour pointu.
- Il a l'impression souvent de perdre son temps, notamment pour ce qui est répétitif, et l'ennui en classe peut se manifester dès la maternelle.
- Il a des difficultés à s'insérer dans le groupe des enfants de son âge et préfère la compagnie des enfants plus âgés ou des adultes. Cela va parfois jusqu'au repli sur soi, à l'isolement social.
- Il manifeste souvent le désir d'apprendre à lire avant l'âge « légal » d'entrée au CP. Certains apprennent à lire seuls.
- Il aime les jeux avec des règles compliquées et en invente volontiers de nouvelles.

***Tous ces éléments ne se manifestent pas forcément ensemble.***

***Aucun enfant n'est semblable mais plusieurs signes doivent faire penser à un haut potentiel.***

## Pourquoi le Haut Potentiel intellectuel peut constituer un handicap ?

Du fait d'un développement hétérogène c'est-à-dire d'un décalage entre le rythme de développement psychomoteur et affectif d'une part, et d'autre part, le rythme de développement intellectuel.

**Ce décalage n'est ni un trouble, ni une pathologie, il peut faire partie du développement de l'enfant à haut potentiel.**

### Décalage au niveau interne

- Décalage entre le développement intellectuel et le développement psychomoteur qui peut aboutir à des difficultés psychomotrices ou de motricité fine.
- Décalage entre différents secteurs du développement intellectuel ce qui pourrait mettre en évidence le rôle négatif de l'environnement qui ne permet pas à l'EHPi des acquisitions à la mesure de ses capacités.
- Décalage entre intelligence et affectivité : son intelligence fine lui donne bien souvent accès à des informations anxiogènes alors que son niveau de relative immaturité affective ne lui permet pas de les assimiler de façon économique. Ce décalage intellect/affectif fait que l'EHPi ne peut obtenir de gratifications dans les deux domaines dans ses relations avec les autres.

### Décalage au niveau social

**Par rapport à l'école**, l'EHPi a un développement mental plus rapide que ses camarades de classe. Il peut devenir distrait pour échapper à l'ennui et ne se concentrer que sur les activités difficiles. Il peut donc bien réussir devant un problème complexe mais échouer face à des tâches simples. Son désintérêt pour l'école peut aboutir à une véritable inhibition intellectuelle.

Par ailleurs, comme la solution peut lui apparaître de façon intuitive, il ne sait pas reconnaître le processus qui aboutit à la solution. Il n'acquiert donc ni sens de l'effort ni méthode de travail, ce qui, à terme, peut le mettre en grande difficulté scolaire.

**Par rapport aux parents** qui rencontrent des difficultés à tenir un dialogue qui s'accorde à la fois avec le niveau intellectuel et cognitif élevé de l'enfant et son niveau d'évolution affective qui est celle d'un enfant de son âge réel.

Cette situation est beaucoup plus difficile chez l'EHPi issu de milieu culturel faible car se pose un choix douloureux d'identification à la famille (d'où renoncement à lui-même) ou à un milieu extérieur (ce qui le culpabilise). Il n'a en outre que fort peu de chances d'être reconnu et aidé chez lui. Sa seule chance de réussite réside dans la capacité de l'école à le reconnaître et à l'aider.

**Par rapport aux autres enfants**, il y a un mur d'incompréhension entre certains EHPi et les autres qui représentent la norme. Il s'ensuit une autodépréciation pour l'EHPi, rejeté par le groupe malgré ses tentatives désespérées pour adopter un comportement propre à se faire accepter. Certains EHPi peuvent renoncer à leurs capacités pour prouver qu'ils peuvent être comme les autres.

### **L'effet Pygmalion négatif**

L'EHPi non identifié est incité à se conformer à l'attente de l'enseignant, de ses parents, de ses camarades, et le niveau de cette attente est d'autant plus faible que l'enfant est issu de milieu culturellement défavorisé. En outre, inconscient de ses possibilités exceptionnelles, il se fonde sur l'image de lui-même que lui renvoie son environnement. Pour se conformer à la norme, il s'imposera une contrainte interne qui sera une barrière à l'expression de son potentiel. Il renoncera à ses aptitudes, dans une tentative de normalisation, dans un effort inconscient de resynchronisation.

### **D'où vient l'inadaptation paradoxale des EHPi ?**

Selon PIAGET, l'adaptation résulte d'un équilibre entre deux pôles :

- assimilation = possibilité d'action de l'individu sur son environnement
- accommodation = pression de l'environnement sur l'individu

Les EHPi sont souvent peu sollicités par leur milieu ce qui induit un déséquilibre.

L'équilibre peut se rétablir si le milieu se laisse transformer par l'individu, ce qui est rarement le cas. La situation peut alors aboutir à une « inaptitude acquise ».

Il faut donc solliciter davantage les EHPi et les obliger à mettre en œuvre leur créativité pour éviter la tendance à la paresse et à la facilité souvent décrite par leurs parents et leurs enseignants.

## Comment aider un enfant à Haut Potentiel intellectuel ?

1. Tout d'abord en l'identifiant très tôt pour prévenir l'apparition de désordres psychologiques et l'échec scolaire. Chez l'enfant plus grand, déjà en échec, la découverte du haut potentiel peut apporter un élément de sécurisation alors qu'il se croyait atteint de maladie incurable.

2. Il faut comprendre et accepter ses particularités pour pouvoir répondre à ses besoins psychologiquement fondamentaux.

3. Sur le plan intellectuel, il faut le stimuler pour qu'il mette en œuvre sa créativité pour éviter l'inaptitude acquise. Il faut s'attacher à lui donner le sens de l'effort, de l'organisation, l'aider à acquérir des méthodes de travail, à exercer sa mémoire. Enfin, il faut satisfaire son insatiable curiosité.

4. Sur le plan scolaire

- Une avance de niveau peut réduire de façon bénéfique le décalage de l'EHPi et lui permettre de s'adapter.

- La pédagogie par cycle peut également lui permettre d'évoluer à son rythme et être davantage stimulé.

- Le regroupement des élèves, qui peut être temporaire ou durable, dans des classes ou des établissements spécialisés.

- L'adaptation des contenus d'apprentissage par l'enrichissement, l'approfondissement et par la complexification des programmes ordinaires.

- L'adaptation des rythmes d'apprentissage et l'adaptation des méthodes pédagogiques utilisées.

En cas de difficulté, il convient de tout mettre en œuvre pour aménager la scolarité de l'EHPi et notamment la mise en place du Projet Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) comme définie par le texte de la loi du 23 avril 2005 et par les décrets d'application qui ont suivi.

## Accorder un saut de classe quand c'est nécessaire

Le saut de classe doit être effectué de préférence en maternelle ou en primaire quand il est nécessaire mais il n'est pas exclu de le faire en collège.

Pour réussir un saut de classe :

- Réunir les informations sur le haut potentiel

- Etablir un dialogue entre les personnes concernées par l'éducation de l'enfant

- Respecter tous les aspects de la question (familial, scolaire, intellectuel, affectif...)

- Suivre la procédure imposée par l'Education nationale.

## EN CONCLUSION

Être un Enfant à Haut Potentiel est une chance mais, dans bien des cas rencontrés, une grande sensibilité associée à une grande fragilité, peut entraîner ces enfants vers des attitudes excessives et les mettre en danger « d'associabilité », de repliement sur soi, de perte du désir d'apprendre. Cependant, ceci ne deviendra pas un handicap s'il est reconnu et si tous les partenaires autour de lui prennent des dispositions adaptées à ses particularités. La collaboration entre tous les acteurs, enseignants, parents, éventuellement spécialistes, est un gage de réussite.

Il faut avec cet enfant réussir un pari difficile : l'écouter et répondre à ses attentes, l'aider à avoir confiance en lui, le stimuler sans le déborder.

Le chemin est long de cette avance intellectuelle vers la réussite. Il exige une certaine dose de créativité, de non-conformisme, de confiance en soi, de curiosité et de persévérance. Sachons donc reconnaître et respecter cette avance chez ces enfants et leur donner la possibilité de s'épanouir.

## CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÈMES POSSIBLES

CARACTÉRISTIQUES	PROBLÈMES POSSIBLES
Acquiert et retient facilement l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ne supporte pas les lenteurs des autres</li> <li>▶ N'aime pas la routine ni les exercices répétitifs</li> <li>▶ Peut refuser des compétences fondamentales</li> <li>▶ Peut élaborer des concepts exagérément compliqués</li> </ul>
Attitude inquisitrice, curiosité intellectuelle, recherche de la signification	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pose des questions embarrassantes</li> <li>▶ Forte volonté</li> <li>▶ Réfractaire aux ordres</li> <li>▶ Centre d'intérêts excessifs</li> <li>▶ Attend la même chose des autres</li> </ul>
Capacité à conceptualiser arbitraire, synthétiser, aime la résolution des problèmes et inactivité intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Écarte ou omet les détails</li> <li>▶ Réfractaire à l'entraînement et à l'exercice répétitif</li> <li>▶ Remet en cause les méthodes d'enseignement</li> </ul>
Aime organiser les choses et les gens en structures et les ranger, cherche à systématiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Construit des règles ou des systèmes compliqués</li> <li>▶ Peut être perçu comme autoritaire, brusque et dominateur</li> </ul>
Vocabulaire étendu et facilité d'élocution, connaissances sommaires dans les secteurs, en avance pour son âge sur le plan intellectuel mais pas sur le plan affectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Peut utiliser des mots pour sortir de situations ou pour les éviter</li> <li>▶ En vient à trouver l'école et les camarades ennuyeux</li> <li>▶ Considéré par les autres comme un « monsieur je sais tout »</li> </ul>
Créatif et inventif, aime les nouvelles façons de faire les choses	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Peut mettre des projets à néant ou rejeter ce qui est déjà connu</li> <li>▶ Vu par les autres comme différent et à contre-pied</li> </ul>
Concentration intense, attention de longue durée dans ses centres d'intérêt, tout entier tendu vers le but, opiniâtreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ N'aime pas être interrompu</li> <li>▶ Néglige les devoirs et les gens pendant les périodes de concentration si le sujet le passionne</li> <li>▶ Obstination</li> </ul>
Sensibilité, empathie (très sensible à l'humeur et l'état d'esprit des autres), désir d'être accepté par les autres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sensible à la critique et au rejet de ses pairs</li> <li>▶ Attend des autres qu'ils adhèrent aux mêmes valeurs que lui</li> <li>▶ A besoin de succès et de reconnaissance.</li> <li>▶ Peut se sentir différent et rejeté</li> </ul>
Grande énergie, vivacité, ardeur, périodes d'intenses efforts	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Frustré par l'inaction</li> <li>▶ Son ardeur peut gêner les autres, a besoin de stimulation continue                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Peut être perçu comme hyperactif</li> </ul> </li> </ul>
Indépendant, préfère travailler seul, confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Peut rejeter ce que parents et pairs lui proposent</li> <li>▶ Non-conformisme</li> <li>▶ Peut se dresser contre les préventions sociales</li> </ul>
Sens de l'humour développé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Voit l'absurdité des situations</li> <li>▶ Son humour peut ne pas être compris par ses pairs et les professeurs</li> <li>▶ Peut devenir l'amuseur de la classe pour attirer l'attention sur lui</li> </ul>

## L'IDENTIFICATION DES ENFANTS A HAUT POTENTIEL intellectuel

Les tests les plus couramment utilisés sont ceux de WECHSLER qui existent sous trois formes :

➤ WPPSI « *Wechsler Preschool and Primary Scale of Intelligence* » (version 4)

À partir de 2 ans 6 mois jusque 3 ans 11 mois

et de 4 ans à 7 ans 7 mois

➤ WISC « *Wechsler Intelligence Scale for Children* » (version 5)

À partir de 6 ans jusque 16 ans 11 mois

➤ WAIS « *Wechsler Adult Intelligence Scale* » (version 4)

À partir de 17 ans

Les 2/3 de la population ont un QI compris entre 85 et 115,

- 5% un QI = ou > à 125
- 2,3% un QI = ou > à 130
- 0,1% un QI = ou > à 145

La récente révision du WISC (version 5) intègre les nouvelles données issues de la recherche en neurosciences afin d'explorer les différents processus impliqués dans l'apprentissage.

Les 5 indices principaux rendent compte du niveau de performance de l'enfant pour chacune des grandes fonctions cognitives

- Compréhension verbale
- Raisonnement fluide
- Aptitudes visuospatiales
- Mémoire de travail
- Vitesse de traitement.

Les indices supplémentaires étayent la compréhension de la performance de l'enfant et sont aussi utiles dans des situations cliniques particulières : difficultés de langage, retard intellectuel...

Le QI Total étant la synthèse de ces indices et non sa moyenne arithmétique.

**Seules les notes standards à chaque subtest** (de 1 à 19, intervalle de normalité de 7/8 à 12/13) **permettent de renseigner.**

## LE PRIMAIRE

### L'Enfant à Haut Potentiel intellectuel dans une classe à plusieurs niveaux

*Par Mme Nathalie André, Professeur des Ecoles*

J'enseigne dans une école rurale (CE2-CM1-CM2) où une classe représente un cycle entier.

Dans une telle structure, la pédagogie par cycle prend tout son sens. L'EHPi peut évoluer à son rythme et est davantage stimulé. En effet, au début du cycle III, sont jetées toutes les bases des apprentissages en matière de maîtrise de la langue orale et écrite et en mathématiques. Or, ces notions sont largement reprises en 2ème et 3ème année du cycle III, avec évidemment un degré de complexité plus importante.

Nous savons que ce qui favorise l'ennui chez ces élèves, c'est la répétition d'exercices qui n'apportent pas de nouveauté pour eux. Ils n'ont pas besoin de cette répétition, ils peuvent avoir accès directement à la notion plus complexe. De plus, par ce biais, on favorisera la mise en place de stratégies d'apprentissages, de méthodes, de décomposition de raisonnement qui leur est nécessaire par la suite au niveau du collège. L'importance de mettre en place une méthode ne sera ressentie par l'enfant que s'il est face à une tâche complexe et non pas dans la répétition.

Dans ce type de classe, le travail de l'enseignant va consister à évaluer et à structurer les acquisitions de l'enfant. Il faut permettre à l'enfant d'unifier autant que possible son niveau dans chaque domaine ; ceci en prenant en considération la matière de « prédilection » et en amenant une matière plus en deçà à évoluer vers la première. Par exemple, on peut se servir d'une prédisposition scientifique pour amener un enfant peu lecteur sur le chemin de la littérature, de science-fiction. Il s'agira alors pour l'enseignant de structurer cette « faiblesse » et d'en faire sentir la nécessité à l'enfant. Mis dans cette situation, il ne peut plus se fier uniquement à son intuition.

Cela peut paraître fastidieux pour cet enfant qui n'a peut-être jamais été confronté à la difficulté, il ne connaît pas cet effort à produire. L'enseignant devra rester vigilant et rassurant pour que cette phase d'apprentissages soit constructrice d'une évolution dans la façon d'apprendre ; il ne s'agit pas de mettre l'enfant dans une position d'échec. On lui laisse la possibilité d'aller plus vite dans la construction des apprentissages mais il ne peut en aucun cas en faire l'économie.

La classe à plusieurs niveaux a ceci d'avantageux que l'enfant n'est pas obligé de changer d'environnement (maître/maîtresse et camarades) pour pouvoir disposer de cette souplesse. Lorsqu'une compétence n'est pas bien assurée, on peut le faire profiter de la construction de cette notion avec le groupe de niveau inférieur. Il n'aura pas, par la suite, besoin du temps de répétitions, du nombre important d'exercices d'applications nécessaires aux autres enfants.

Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux ne demande pas un travail supplémentaire très important pour l'enseignant, pour pouvoir s'adapter à l'enfant. En effet, il suffit de le faire basculer dans les différents groupes. De plus, la mixité des âges lui permet d'être confronté à des enfants plus âgés. Pour ceux-ci, il me semble important de comprendre et d'accepter cet enfant qui n'a pas le même âge biologique qu'eux mais qui a accès aux compétences requises de leur âge intellectuel. L'aspect d'intégration sociale et affective me semble également un vecteur essentiel de leur réussite.

Pour ces raisons évoquées, je dirais, en conclusion, que les textes en vigueur pour l'école primaire (la pédagogie par cycles), laisse la possibilité pour ces enfants d'évoluer à leur rythme. La classe à plusieurs niveaux favorise leur épanouissement. Il semblerait, que dans le primaire, nous disposions des outils et que ce n'est alors qu'une question de volonté de mise en application...

## LE COLLÈGE

### Quelle Pédagogie pour les EHPi ? Par Sylviane Monnier (Collège du Cèdre au Vésinet)

#### 1 – Surprises pédagogiques en classes d'EHPi

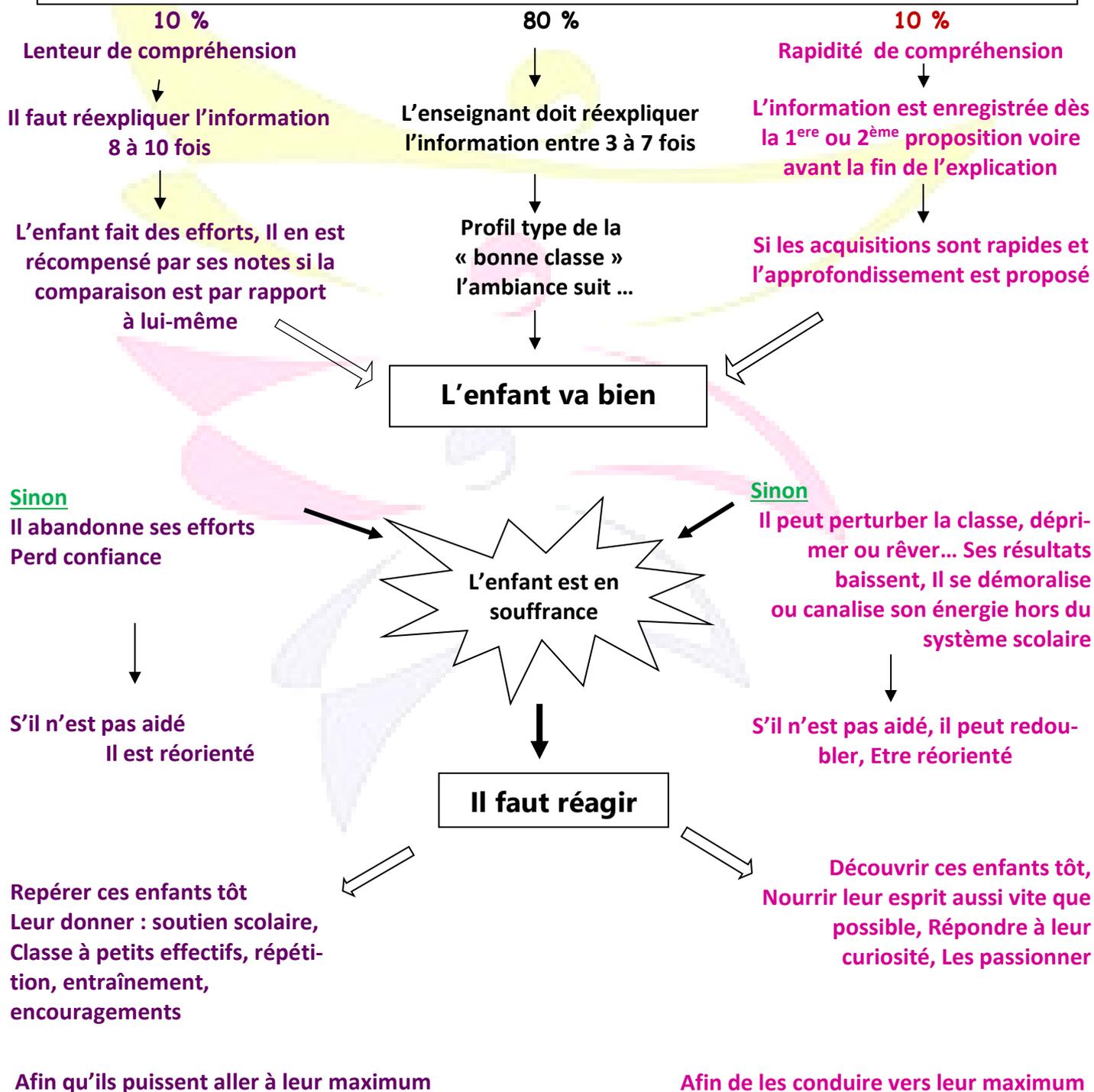
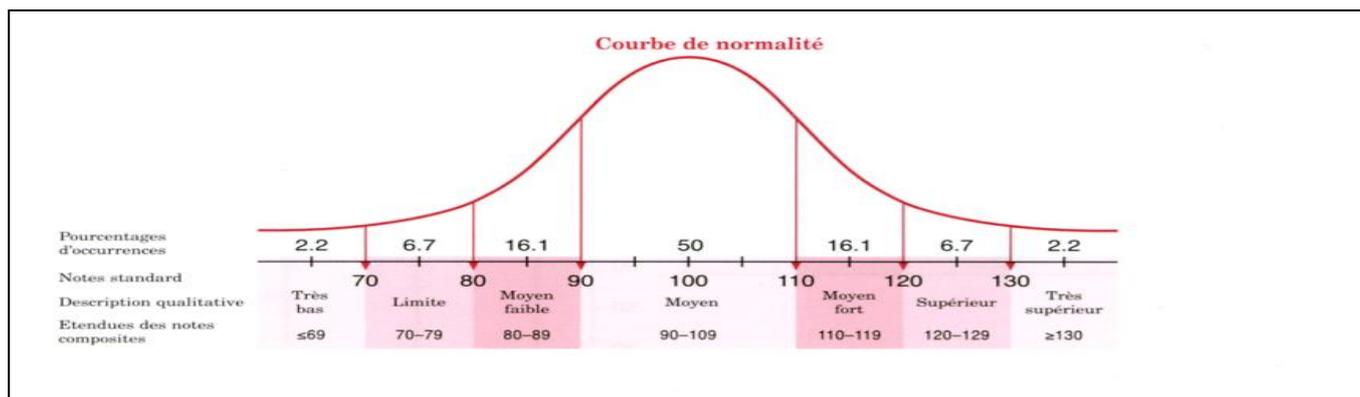
- **Hétérogénéité** : Elle existe à trois niveaux bien que les enfants subissent les mêmes tests de recrutement : \* Les attitudes et appétits sont très variables à l'intérieur de chaque groupe classe : certains sont brillants, d'autres en échec. Certains font preuve d'une grande curiosité, d'une culture, d'autres ne se passionnent que pour un seul sujet, parfois secondaire, d'autres enfin font la moue quel que soit le sujet proposé. \* D'une année à l'autre l'atmosphère des classes change. \* Le cursus scolaire individuel des élèves varie. Certains sont brillants partout, d'autres seulement dans certaines matières, n'ayant dans les autres matières que des résultats quelconques.
- **Rapidité** : Les EHPi sont beaucoup plus rapides que la moyenne dans la compréhension, le raisonnement, la synthèse, la mise en relation, mais une forme de lenteur apparaît dans l'étape matérielle, au moment de la rédaction par exemple, sans distinction de matière.
- **Mémoire** : Elle peut être très vive et efficace, elle est active, sans frontière, permanente et leur sert à faire des rapprochements inhabituels et souvent humoristiques.
- **Intuition** : Cette capacité à faire des rapprochements et à mettre en relation par analogie est très économique et fonctionne très bien au primaire et un certain temps au collège.
- **Méthode** : Activités mathématiques, réalisation de journaux, livres, jeux, découverte par soi-même des grandes lois et des grandes démonstrations...
- **Socialisation** : Dans ces classes cohabitent presque tous les profils psychologiques.
- **Dynamique de groupe** : Profondément individualistes, les EHPi ont cependant besoin d'amitié et souffrent s'ils se sentent isolés. Il y a au sein de ces classes une grande solidarité.

#### 2 – Charte en huit points de la pédagogie pour EHPi

- **Privilégions la qualité des relations humaines** : Ce qui importe, c'est d'être reconnu au sein du groupe. La socialisation est le moteur des apprentissages. Ceci est particulièrement flagrant pour certains élèves qui doivent réapprendre à communiquer et acquérir une autonomie affective sans laquelle rien n'est possible. Les parents doivent adhérer au projet de la classe.  
Il faut veiller qu'existe au sein de cette classe un équilibre entre les enfants « à risque » et ceux qui peuvent assurer un cadre sécurisant (la présence d'une psychologue active peut-être parfois un recours précieux). Enfin, il faut prévoir de nombreuses ouvertures vers les élèves des autres classes.
- **Respectons les « chemins tortueux de l'apprendre »** : C'est-à-dire la variété des cheminements individuels dans l'apprentissage (Cf. Antoine de la Garanderie, Hermann, Howard Gardner...)
- **Facilitons les ouvertures de l'interdisciplinarité** : Pour les EIP, la culture, les connaissances forment un tout. Ils font des associations d'idées, des synthèses liant les connaissances acquises dans les différentes matières et au cours de leurs lectures ou de leurs activités de loisirs. Tout peut être exploité.
- **Soyons actifs** : Activités mathématiques, réalisation de journaux, livres, jeux, découverte par soi-même des grandes lois et des grandes démonstrations...
- **Encourageons les essais** : Les activités de jeux et de recherche sont excellentes puisqu'on y a le droit à l'erreur. Elles motivent en outre les enfants surtout si elles prennent la forme d'une compétition. Philippe MEIRIEU, pédagogue, propose une triple démarche :
  - apprendre dans un contexte précis avec les exemples,
  - dé contextualiser pour accéder au principe sous-jacent
  - faire re contextualiser ce principe par les enfants pour qu'ils sachent réutiliser leurs connaissances.
- **Ne traînons pas** : Le temps gagné dans l'apprentissage sera réinvesti dans l'approfondissement et dans l'enrichissement.
- **Soyons exigeants** : Dans la réalisation des travaux.
- **Félicitons** : Il faut réhabiliter le plaisir de travailler. Ces élèves ont souvent une conscience aiguë de leurs manques qui les pousse à se déprécier, voire à se mépriser. Ils ont besoin pour progresser de bienveillance et de compréhension.

# PHYSIONOMIE d'une CLASSE HÉTÉROGÈNE

## Les facteurs favorisant la réussite scolaire



## TABLEAU COMPARATIF

### Entre un ÉLÈVE SCOLAIRE et un ÉLÈVE A HAUT POTENTIEL intellectuel

ENFANT SCOLAIRE	ENFANT à HPI
Connaît les réponses	Pose les questions
Est intéressé	Est très curieux
Est attentif	S'implique mentalement, physiquement
A de bonnes idées	A des idées folles
Travaille dur	Batifole mais a de bons tests
Répond aux questions	Discute les détails, élabore
Fait partie du groupe de tête	Est en avance du groupe
Ecoute avec intérêt	Fait montre d'opinions affirmées
Apprend facilement	Sait déjà
6/8 répétitions pour maîtriser	1 à 2 répétitions suffisent
Comprend les idées	Conçoit des abstractions
Aime ses pairs	Préfère les adultes
Comprend le sens	Tire des conclusions
Termine ses devoirs	Prend l'initiative de projets
Est réceptif	Est intense
Copie convenablement	Crée du nouveau
Aime l'école	Aime apprendre
Absorbe l'information	Manipule l'information
Est technique	Est inventeur
Mémorise bien	Devine vite
Apprécie les présentations séquentielles directes	Se complaît dans la complexité
Est vif, éveillé (e)	Est un observateur astucieux
Est heureux d'apprendre	Est hautement critique de lui-même

*Tableau publié par Janice Szabos dans le magazine américain Challenge Magazine*

*Il faut savoir que bien qu'un enfant avec un haut potentiel intellectuel puisse être différent dans un domaine particulier au point qu'habituellement seul un adulte soit capable d'un tel degré d'excellence, ce même enfant peut ne faire montre dans d'autres domaines que de résultats légèrement au-dessus de la moyenne ou même simplement moyens.*

**Un enfant peut avoir un QI élevé et ne pas correspondre à ce tableau, bien entendu.**

Le désir de s'intégrer, de ne pas avoir d'ennui, la peur d'être rejeté poussent certains enfants à étouffer ou dissimuler leurs capacités.

## MODULES DE FORMATION

AFEP - Organisme de Formation enregistré sous le n° 11 78 82227 78

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

L'AFEP vous propose une base de plusieurs modules de formation dont vous trouverez le contenu page suivante.

Ces modules sont animés par des formateurs, tous enseignants (ou professionnels expérimentés) impliqués dans des projets d'accueil d'élèves à Haut Potentiel intellectuel.

Dans le cadre d'un stage d'Etablissement(s), un entretien ou une réunion préalable évaluera les besoins en formation et adaptera son contenu en fonction de ceux-ci.

L'AFEP peut, à la demande, effectuer une analyse de pratique sur l'organisation et le fonctionnement d'un projet existant.

Des adaptations aux besoins spécifiques de l'établissement sont bien entendues toujours possibles.

Souhaitant que cette proposition de formations puisse répondre à vos attentes et vous remerciant pour votre confiance, nous vous assurons de notre dévouement et vous adressons nos meilleures salutations.

L'équipe pédagogique de l'AFEP  
Coordinatrice de la Formation  
Anne-Marie VANDENWEGHE  
Tel. 06.16.97.10.38 - amv.afep@wanadoo.fr

# LES MODULES POUR UNE PRISE EN COMPTE DU HAUT POTENTIEL intellectuel

Adaptables selon les besoins

<p><b>Niveau 1</b> Information Connaissances de base</p>	<p><b>Accueillir et accompagner l'EHPi - Comprendre ses éventuelles particularités de fonctionnement cognitif et affectif - Adapter sa pédagogie</b></p> <p>S'informer sur le concept du HPI - Définition et identification - Le cadre institutionnel : les textes officiels et les enjeux de la prise en compte ou en charge - Spécificité dans l'approche du savoir et le comportement - Cerner les implications scolaires possibles - Repérer les particularités de chacun sur le plan cognitif et affectif - Comment adapter sa pédagogie ? Quels outils utilisés ? Exemple de projets d'accueil.</p>
<p><b>Niveau 2</b> Formation Adaptation pédagogique</p>	<p><b>Comment enseigner avec des EHPi dans sa classe ? Quelles spécificités pédagogiques ? Accompagner la mise en place d'un projet pédagogique cohérent</b></p> <p>Se doter de méthodes et d'outils pédagogiques adaptés susceptibles d'optimiser leur potentiel - Réfléchir à un projet adapté à la structure et s'assurer de sa cohérence - Analyser les causes de l'échec scolaire possible afin d'adapter son accompagnement - Stratégies d'accélération et d'approfondissement - Ressources de la pédagogie différenciée pour une prise en compte de ses besoins spécifiques dans un groupe hétérogène - HPI et DYS : une association possible avec conséquences scolaires repérables - Possibilité d'ateliers pratiques – Retours d'expériences.</p>
<p><b>Niveau 3</b> Accompagnement</p>	<p><b>L'accueil des EHPi, une dynamique pour une équipe éducative</b></p> <p>Mise à jour des connaissances au plan institutionnel et scientifique - Etude de cas concrets vécus dans la structure - Analyse des pratiques didactiques : possibilités de transferts interdisciplinaires - Adaptations, améliorations, amplification des points d'appui - Eventuellement état des lieux, évaluation, réorientation du projet - Partage d'expériences pour s'assurer de la cohérence pédagogique des stratégies mises en place - Observation éventuelle de mise en situation par des stagiaires volontaires.</p>
<p><b>Module Court</b> Sensibilisation</p>	<p><b>Accueillir l'élève à HPI - Connaître les particularités de son fonctionnement cognitif et affectif</b></p> <p>S'informer sur le concept du HPI - Définition et identification - Cadre institutionnel - Spécificité dans l'approche du savoir - Cerner les implications scolaires de cette spécificité.</p>
<p><b>Modules Indépendants</b></p>	<p><b>IB – CI : Accueillir des EHPi autrement dans le cadre de l'Ecole Inclusive</b></p> <p><b>Partie 1 : Les ilots bonifiés :</b> Mise en situation pour s'approprier le dispositif - Présentation des ilots bonifiés - Présentation du compactage - Remise de documents pour la mise en pratique - Premiers pas vers la classe inversée.</p> <p><b>Partie 2 (facultative) : La classe inversée :</b> Feedback sur les expériences - Présentation de la classe inversée niveau 2, des outils numériques pour construire des parcours pédagogiques différenciés : montage de capsules vidéo, chamilo, ... - Réflexion sur l'évaluation.</p> <p><b>EHPi et troubles « DYS » : Interférences entre les deux Problématiques ? Par où commencer ?</b></p> <p><i>Stage d'établissement ou regroupement de volontaires :</i> Repérer l'existence d'un HPI - Repérer les situations de dys - Comprendre les intrications dys-/HPI-Quelles conséquences ? - Quelles priorités, que hiérarchiser, dans l'accompagnement ? - Autres situations délétères à l'expression de HPI</p> <p><i>Stage adaptable à un groupe de psychologues :</i> Repérage du HPI masqué par un trouble cognitif au travers du test de Wechsler.</p> <p><b>Formation de Personne Ressource et/ou Encadrant :</b></p> <p><i>Dans le cadre d'un regroupement de stagiaires à la demande d'une académie ou d'un diocèse</i></p> <p><b>« Apprendre à Apprendre » :</b> Méthodologie des apprentissages - Pensée visuelle - Carte mentale - Motivation</p>
<p><b>Formation individuelle</b></p>	<p>Sessions organisées sur tout le territoire national</p>

## CONGRÈS ET COLLOQUES/Évènement WEB

L'organisation de nombreux congrès et colloques depuis 1994, son 1<sup>er</sup> Évènement Web en 2012, le patronage de personnalités, Ministres, Recteurs et Élus, l'appui apporté à ces occasions par des Chercheurs et Universitaires éminents ont beaucoup contribué à faire admettre l'importance d'un problème trop longtemps ignoré.

Quelques Chercheurs et Universitaires ayant participé à différentes manifestations de l'AFEP

### Par ordre alphabétique

**Alain Bentolila**, Professeur à la Sorbonne  
**Jean-Marc Baleyte**, Professeur CHU Caen – Psychiatre enfants et adolescents  
**Éric Debarbieux** - Président de l'Observatoire International de la Violence à l'École  
**Stanislas Dehaene**, Directeur de Recherche à l'INSERM au CEA – Pr au Collège de France  
**Xavier Delcros**, Avocat Professeur des Universités  
**Michel Duyme**, Docteur en Psychologie – Directeur de Recherches au CNRS  
**Michèle Ferrand**, Sociologue – CSU – IRESCO – CNRS  
**Pierre Fourneret**, Pédopsychiatre à l'Institut des Sciences Cognitives Lyon  
**Jean Frene**, vice-Président de la Faculté de Poitiers  
**Antoine de la Garanderie**, Chercheur en Sciences de l'Éducation  
**Jean-Claude Grubar**, Pr de Psychologie Expérimentale Université Ch. de Gaulle – Lille III  
**Michel Habib**, Laboratoire de Neurologie Cognitive Université de la Méditerranée  
Hôpital de la Timone (Marseille) -Professeur des Universités  
**Albert Jacquard**, Directeur de Recherche Institut National d'Études Démographiques Génétique  
des Populations  
**Axel Kahn**, Directeur de l'Institut Cochin de Génétique Moléculaire  
**Marie-France Le Heuzey**, Psychiatre pour enfants et adolescent à Robert Debré  
**Christian Peyrat**, Pédiatre Toulouse  
**Franck Ramus**, Chargé de Recherche au CNRS  
**Olivier Revol**, Pédopsychiatre à l'Hôpital Wertheimer Lyon  
**Jean-Pierre Rossi**, Université Paris sud, CNRS – Orsay  
**Marcel Rufo**, Professeur en Pédopsychiatrie  
**Jean Pol Tassin**, Directeur de Recherche à l'INSERM – Neurobiologiste au Collège de France  
**Jacques Vauthier**, Professeur à l'Université Sorbonne Paris VI - Mathématiques  
**Avner Ziv**, Professeur de Psychologie Université de Tel Aviv

### Conseil de l'Europe

**Père Gilbert Caffin**, Représentant permanent de l'OIEC au Conseil de l'Europe  
**Jean Pierre Titz**, Secrétaire du Comité de l'Éducation du Conseil de l'Europe  
**Michael Vorbeck**, Conseil de l'Europe - Division Ens. Sup. et Recherche - Wimberley

### European Council for High Ability (ECHA)

**Joan Freeman**, Université du Middlesex – Grande Bretagne – Présidente fondatrice ECHA  
**Franz Mönks**, Université de Nimègue – Pays Bas Précédemment Président ECHA  
**Willy Peters**, vice-Président de l'European Council for High Ability  
**Javier Tournon**, Président de l'European Council for High Ability

## L'ENFANT à HAUT POTENTIEL intellectuel

Il a une grande curiosité  
Il est intuitif  
Il a le sens de l'anticipation  
Il a une imagination fertile  
Il est créatif  
Il a le sens de l'humour  
Il a un sens aigu de la justice  
Il a une capacité de mémorisation importante  
Il a de grandes possibilités intellectuelles .....

### En même temps

Ne pas reconnaître sa singularité  
peut l'entraîner vers des attitudes excessives  
et le mettre en danger d'« asociabilité »,  
de repliement sur soi,  
de perte du désir d'apprendre.

**Ensemble, emmenons-les sur la voie de l'épanouissement**



**AFEP**

ASSOCIATION FRANÇAISE  
pour les ENFANTS PRÉCOCES